



SANTÉ PLANÉTAIRE

Protéger les populations des pandémies

Les crises climatiques et écologiques affectent la santé des tou.te.s

La crise climatique et écologique constitue la plus grande menace pour la santé du 21ème siècle. Elle impacte également notre qualité de vie et l'espérance de vie au travers d'une combinaison d'expositions environnementales (exposome) : pollution de l'air, de l'eau, des sols (particules fines et cancer du poumon ou maladies cardio-vasculaires, perturbateurs endocriniens et troubles de la reproduction ou obésité, pesticides et maladie de Parkinson ou lymphome malin non hodgkinien chez les agriculteurs), réchauffement climatique (canicule et autres événements météorologiques extrêmes, maladies vectorielles comme le paludisme ou la dengue qui pourraient revenir dans nos contrées sous un climat plus chaud, etc.), effondrement de la biodiversité et maladies émergentes, contaminations alimentaires, résistance aux antibiotiques. Plus d'un décès sur huit dans l'Union européenne est lié à l'environnement ; la canicule de 2003 a causé un recul de l'espérance de vie de 0,1 an cette année-là en France et la pandémie de Covid-19 l'a fait reculer pour l'année 2020 de 0,4 an pour les femmes et 0,5 an pour les hommes.

La pandémie de COVID-19 est quant à elle une conséquence de notre destruction du vivant et de la pandémie des maladies chroniques. La conjonction de notre destruction du vivant et de notre altération du climat fait craindre une multiplication et une concomitance des agressions sur la santé publique (pandémies et maladies émergentes, canicules, sécheresse et autres catastrophes naturelles, altération de la santé mentale, crise économique, etc.). Elle intervient dans un contexte déjà bien connu de résistance aux antibiotiques, avec une population plus âgée et vulnérable et un système de santé toujours plus malmené, dégradé et non préparé pour faire face à ces événements.

Par ailleurs, ces graves crises sanitaires présentes et à venir d'origine écologique atteignent d'autant plus les personnes à bas revenus, renforçant ainsi les inégalités sociales et environnementales de santé. C'est notamment l'exemple de la Seine-Saint-Denis, un des départements les plus pauvres de France, qui est aussi un de ceux où la concentration de sites polluants est la plus importante du territoire et qui a payé un lourd tribut lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19, du fait d'un cumul d'indicateurs défavorables. **Telle une spirale engendrée par notre modèle économique injuste et extractiviste, inégalités et crises écologiques et sanitaires se nourrissent et s'aggravent les unes les autres.**

Soumettre les politiques publiques au principe de protection de la santé

Santé planétaire

Les écologistes proposent une vision globale de la santé intégrant les dimensions physiques, psychologiques, sociales, économiques de l'individu, reliées aux limites planétaires, comme le changement climatique ou l'effondrement de la biodiversité.

Cette **santé planétaire** ouvre la voie d'une société responsable qui a comme axes prioritaires l'amélioration de la santé humaine et le respect du vivant et de la biosphère. La naissance de cette société responsable passe par des modifications radicales des décisions des pouvoirs publics pour préserver la qualité de l'eau, des sols, de l'air, de l'alimentation, de la biodiversité et du climat, et renforcer notre préparation pour être résilient face aux crises. Nous ne devons pas transgresser les limites planétaires pour préserver notre santé publique. **Il s'agit en priorité de remettre la santé au centre des politiques publiques.**

Un modèle économique et social garant de la santé planétaire.

Si nous voulons vivre dans cet espace sûr entre un plafond écologique (les limites planétaires) et un plancher social (droits et besoins fondamentaux : santé, éducation, égalité des sexes, etc.), **nous avons besoin d'un changement complet de système économique pour passer de l'idéal de croissance à celui d'une santé planétaire.**

Il ne s'agit pas d'un choix entre économie et santé, comme on a l'habitude de le présenter, mais de redonner à l'économie la place qui aurait toujours dû être la sienne, au service de notre santé et non l'inverse.

Les indicateurs macroéconomiques (croissance, chômage, déficits, dette, etc.) qui guident nos politiques économiques et sociales, au premier rang desquels le Produit Intérieur Brut (PIB), sont dépassés et biaisés. **Le PIB mesure la croissance qui n'est plus l'objectif à atteindre et ne tient pas compte des inégalités sociales et du dérèglement écologique.**

Et si l'on prend pour exemple le coût financier actuel des pandémies qui est 100 fois supérieur au coût estimé de leur prévention, on voit combien notre modèle économique n'est pas viable. Si nous ne changeons pas de direction, ce système continuera de s'auto-détruire en entraînant le vivant dans sa chute.

Des co-bénéfices santé-environnement à intégrer dans toutes les politiques publiques

Si le dérèglement global constitue la plus grande menace pour la santé publique au 21ème siècle, nous pouvons aussi en faire une opportunité. En effet, une volonté politique et une mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation à ce dérèglement entraînent *de facto* des effets bénéfiques pour la santé et la qualité de vie. Ce cercle vertueux permet des **co-bénéfices santé-environnement.**

A titre d'exemple, favoriser des cours d'école ombragées et végétalisées permet d'améliorer la santé des enfants en les protégeant des rayonnements UV du soleil, qui constituent le principal facteur de risque de mélanome à l'âge adulte. Ce type d'architecture permet également d'améliorer la qualité de l'air en le dépolluant, de le rafraîchir et favorise le bien-être des enfants grâce au contact avec la nature. Par ailleurs, ces actions concernent tou.te.s les élèves, sans engagement nécessaire de leur part, de leurs parents ou des enseignants. Ceci permet de réduire les inégalités en offrant un environnement d'emblée favorable à la santé, sans distinction de catégorie sociale, de lieu de vie ou de compréhension par les enfants et les parents des messages de prévention.

En intégrant cette dynamique dans toutes les politiques publiques, la population pourra bénéficier d'un environnement favorable à sa santé et à son bien-être, tout en respectant la planète, le vivant et en réduisant les inégalités sociales et environnementales.

La santé des enfants

Nous devons enfin souligner le lien important entre la santé des enfants et la santé environnementale. Les facteurs environnementaux sont plus déterminants pour les enfants que pour les adultes du fait de la persistance de certains effets sur la santé tout au long de la vie. **Il est donc primordial de veiller à ce que la santé d'un enfant né aujourd'hui ne soit pas définie par le changement climatique et les pollutions.**

Repenser les transports, l'alimentation et l'éducation pour garantir la santé de tou.te.s

Indicateurs et aspect macroéconomiques

Nous compléterons le PIB par un **indicateur composite de santé planétaire** basé sur l'espérance de vie et d'autres indicateurs de santé-environnement (Indice Air Qualité de vie, Années de vie en bonne santé, etc.), sans recourir à des outils de monétarisation de la nature. Dans cette nouvelle approche, les économies obtenues grâce à l'atténuation des crises écologiques et sanitaires, ainsi qu'une fiscalité juste, permettent de financer nos dépenses sociales et investissements environnementaux (santé, énergie, transports, etc.).

Aménagement du territoire

La prise en compte de la santé planétaire dans toutes les politiques passe notamment par l'aménagement du territoire et l'urbanisme, via la diminution et **la meilleure répartition de la densité de l'habitat, la limitation des pollutions et de l'artificialisation des sols** (moins de béton et de surfaces agricoles, plus d'espaces verts et de végétalisation, dont certains "libres de l'action humaine") et une architecture résiliente. Cet aménagement offrira de meilleures conditions de vie et de santé en diminuant l'effet d'îlot de chaleur urbain (en cas de canicule), en améliorant la qualité de l'air, en offrant la possibilité d'une activité physique, et en renforçant la santé mentale par le contact avec la nature, le vivant et les interactions sociales.

Mobilité et transports

La marchabilité, les mobilités actives et les transports en commun au sein des villes et entre territoires est essentiel pour la santé planétaire (moins de pollution, de bruit et d'émissions de gaz à effet de serre, activité physique facilitée, moins de chutes chez les seniors, etc.) et sera au coeur des politiques de transport de proximité.

Alimentation et régime de santé planétaire

La promotion du "régime de santé planétaire" offre des perspectives majeures de co-bénéfices santé-environnement-social. Pour le mettre en œuvre, le modèle agricole qui y contribue largement sera réorienté vers le local, le saisonnier et le biologique. Cette réorientation aura de nombreux co-bénéfices par la réduction des pollutions et intrants qui perturbent le cycle de l'azote, provoquent la prolifération des algues vertes, et sont susceptibles de provoquer de nombreuses pathologies. De plus, si les humains consomment moins de viande, ce qui est favorable à la santé, nous pourrions nous passer des modes d'élevage intensif et industriel, facteurs de souffrance animale, de déforestation et de prolifération des zoonoses.

Santé des Enfants et éducation

Nous investirons massivement dans les politiques précoces de correction des inégalités de santé dirigées spécifiquement vers les enfants pendant leurs cinq premières années. En prenant en compte des indicateurs sanitaires novateurs adaptés à l'enfance, lesquels seront combinés à des mesures de la qualité de l'environnement.